

Electeurs du Canada, j'en appelle à vous pour bien approfondir toute la signification de cette proposition. Vous—et maintenant, je m'adresse plus spécialement au peuple de la province d'Ontario—vous subissez déjà la taxe directe pour des fins scolaires, pour des fins municipales, et de paroisse et de comté, pendant que le droit est expressément conféré, par la Constitution, à votre gouvernement provincial, de vous imposer encore cette taxe directe. Jusqu'à présent vous avez pu échapper à ce dernier danger, mais pour peu que les ressources matérielles de la province aillent en diminuant comme elles diminuent aujourd'hui, le gouvernement local sera forcé de suppléer, par la taxe directe, à l'insuffisance de son revenu provenant des sources fixes. N'est-ce pas assez, croyez-vous, sans que vous soyez contraints, chaque année, par un collecteur de taxe de la Puissance de verser \$15 par chaque famille, pour faire face aux obligations du gouvernement ? Messieurs, voilà ce que vous réserve la réciprocité illimitée. La perspective vous plaît-elle ? C'est là ce que nous combattons, nous, et ce que nous venons vous demander de condamner par votre vote.

Avec le système actuel, un homme peut déterminer, à peu de chose près, le montant de sa contribution au revenu du Canada. Le montant de ses taxes est toujours proportionné à ses moyens. S'il est riche et qu'il puisse se permettre de boire du champagne, il lui faut payer une taxe de \$1.50 pour chaque bouteille qu'il achète. S'il est pauvre, il se contentera d'une tasse de thé, article pour lequel il n'y a aucun droit à payer, et ainsi de suite pour tous les autres articles. Si ses moyens lui permettent tout confort et tout luxe, il verse une forte somme dans le coffre du gouvernement. Si c'est un homme d'une certaine aisance et qu'il puisse se permettre quelque plaisir, dans l'occasion, il paie en proportion. Si c'est un pauvre homme, sa contribution au trésor est réduite au minimum. Avec la taxe directe, quelle que soit la situation financière du contribuable—les temps sont durs parfois, la récolte peut manquer, la maladie ou quelque malheur afflige souvent la famille—le percepteur inexorable de l'impôt arrive et arrache son tribut. Notre système n'est-il pas le meilleur ? C'est celui sous lequel nous avons vécu et prospéré et que le gouvernement que je dirige se propose de suivre encore.